



Appel à Candidatures 2024 Doctorants 4^{ème} année de thèse OU 1^{er} stage post-doctoral

Le Labex MemoLife propose la mise en place de financements complémentaires pour les doctorants de MemoLife.

Tous les doctorants des équipes constituantes de MemoLife sont éligibles, selon une seule de ces deux modalités. Chaque équipe ne peut déposer qu'une seule demande dans le cadre de cet appel à candidatures.

1/ Les doctorants qui souhaitent finaliser leur projet de recherche devant faire l'objet d'une thèse de sciences (**4^{ème} année de thèse uniquement**). La durée de financement proposée par MemoLife pourra s'étendre sur une période de 6 à 12 mois, selon l'état d'avancement des travaux. L'aide ne pourra se poursuivre au-delà de la date de soutenance de la thèse.

Le dossier devra être composé des éléments suivants :

- Curriculum vitae du candidat ;
- Programme de recherche proposé comportant le titre et le résumé des objectifs de la thèse (1 page maxi), les résultats déjà acquis (2 pages maxi) et le programme restant à accomplir (2 pages maxi) ;
- Rapport(s) du comité de thèse
- Calendrier de réalisation des travaux et date prévue de soutenance (1 page) ;
- Lettre de soutien du chef d'équipe sous la responsabilité duquel est placé le doctorant ;
- Fiche résumé comportant :

Nom et Prénom du candidat, Date de naissance, Nationalité, Responsable d'équipe d'accueil MemoLife, Dates de financement souhaitée (*Attention : les dates indiquées ne doivent en aucun cas conduire à une réinscription en 5^è année de thèse*).

Les candidats devront avoir déposé une demande de financement auprès d'un autre organisme de financement (FRM, LNCC, ARC, INCA, Associations...), un justificatif leur sera demandé à cet effet.

2/ Les doctorants ayant déjà soutenu leur thèse ou devant la soutenir impérativement avant la rentrée 2024/2025 et souhaitant finaliser leur projet (**1^{er} stage post doctoral, uniquement possible dans le laboratoire de thèse**). La durée de financement proposée par MemoLife pourra s'étendre sur une période de 6 à 12 mois. Le salaire annuel, net de charges, sera indexé sur un salaire de premier stage post-doctoral.

Le dossier doit être composé des éléments suivants :

- Lettre de motivation du candidat (1 page) ;
- Un Curriculum Vitae (1 page)
- Un résumé des résultats scientifiques obtenus lors de la thèse (2 pages maxi), le programme restant à accomplir (2 pages maxi). Les perspectives scientifiques et financières à la fin de ce premier stage post doctoral devront être précisées.
- Lettre de soutien du chef d'équipe sous la responsabilité duquel le post doctorant est placé.
- Une fiche résumé comportant :

Nom et Prénom du candidat, Date de naissance, Nationalité, Responsable de l'équipe d'accueil MemoLife, Dates de financement souhaitées.

Les demandes doivent être soumises par courrier électronique à brigitte.bouchard@college-de-france.fr et frederique.godfroid@ens.psl.eu avant le **Dimanche 17 mars 2024**, dernier délai

Les demandes seront évaluées par les membres du Comité de pilotage du Labex.

Critères d'attribution :

Ils seront guidés par la qualité du cursus du candidat, les résultats en cours ou obtenus lors de la thèse, la qualité et faisabilité du programme restant à accomplir et les perspectives de carrière du candidat.